



MEMBRES DE L'AGENCE

Au 15 février 1966

Au 15 février 1966, les quatre-vingt-quatorze Etats énumérés ci-après étaient Membres de l'Agence, la Jamaïque étant devenue Membre après l'établissement de la liste publiée sous la cote INFCIRC/2/Rev.16 [1].

Afghanistan	Espagne	Norvège
Afrique du Sud	Etats-Unis d'Amérique	Nouvelle-Zélande
Albanie	Ethiopie	Pakistan
Algérie	Finlande	Paraguay
Allemagne (République fédérale d')	France	Pays-Bas
Arabie Saoudite	Gabon	Pérou
Argentine	Ghana	Philippines
Australie	Grèce	Pologne
Autriche	Guatemala	Portugal
Belgique	Haïti	République Arabe Syrienne
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Honduras	République Arabe Unie
Birmanie	Hongrie	République Dominicaine
Bolivie	Inde	Roumanie
Brésil	Indonésie	Royaume-Uni
Bulgarie	Irak	de Grande-Bretagne
Cambodge	Iran	et d'Irlande du Nord
Cameroun	Islande	Saint-Siège
Canada	Israël	Sénégal
Ceylan	Italie	Soudan
Chili	Jamaïque	Suède
Chine	Japon	Suisse
Chypre	Kenya	Tchécoslovaquie (République socialiste de)
Colombie	Koweït	Thaïlande
Congo (République démocratique du)	Liban	Tunisie
Corée (République de)	Libéria	Turquie
Costa Rica	Libye	Ukraine (République socialiste soviétique d')
Côte-d'Ivoire	Luxembourg	Union des Républiques socialistes soviétiques
Cuba	Madagascar	Uruguay
Danemark	Mali	Venezuela
El Salvador	Maroc	Viet-nam
Equateur	Mexique	Yougoslavie
	Monaco	
	Nicaragua	
	Nigeria	

[1] Les dates auxquelles les Etats sont devenus Membres en ratifiant ou en acceptant le Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans le document INFCIRC/42/Rev.1, qui fait état des informations reçues par le Secrétariat au 31 mars 1964. Une deuxième révision du document est en préparation.